Philippe Leveau, Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes. Collection de l'Ecole Française de Rome 70, Rome 1984. 556 pages, 251 figures.

A travers toute l'étendue de l'Empire romain, les plus forts taux d'urbanisation furent sans doute atteints en Italie, dans l'Ouest de l'Anatolie et l'Est du Maghreb. Cette dernière région, curieusement, n'a guère suscité de monographies exhaustives consacrées à une ville, du moins dans ces derniers temps et si l'on fait exception du travail consacré par le doyen Louis Foucher à Hadrumète. Aussi convient-il de saluer l'entreprise de Philippe Leveau qui, non content de consacrer ses efforts au site de Cherchel, a également étudié les campagnes qui en dépendaient (on verra, du même, Caesarea de Maurétanie, dans ANRW II 10,2 [1982] 683–738). Soulignons tout de suite l'importance de cette oeuvre qui démontre, une fois de plus si besoin en était, l'absurdité qu'avait constituée la suppression en France de la thèse d'Etat.

En effet, l'intérêt de ce livre peut d'abord être mis en évidence par une analyse de son contenu. On y distingue deux parties: une étude de la ville (ch. I–VI) et une autre des campagnes qui en dépendaient (ch. VII–XVI).

Cherchel, comme l'indique son premier nom, Iol, revendique une origine phénicienne. Mais sa principale phase d'essor date de Juba II qui, selon l'auteur, voulut en faire (de manière consciente?) une vitrine de Rome en Maurétanie. Il ne réussit pourtant pas à lui donner plus de 20 à 22 000 habitants (p. 79), toujours selon l'auteur qui reconnaît – et c'est le moins qu'on puisse en dire – le caractère pessimiste de ces chiffres. Le coeur de la ville se trouvait au forum où, récemment, Nacéra Benseddik et T. W. Potter ont effectué des fouilles. Un réseau orthogonal de rues est enserré dans un vaste rempart qui délimite un espace considérable de 370 ha. Au-delà, le long des routes, s'étendaient des nécropoles.

Césarée de Maurétanie remplissait plusieurs fonctions, et d'abord une fonction politique: là résidait, après l'annexion par Rome, le procurateur-gouverneur, avec son personnel d'esclaves et affranchis impériaux; là aussi se trouvait une importante garnison (il est dommage que l'auteur, pp. 145–146, se soit contenté de donner une 'liste des unités auxiliaires appartenant à l'armée de Maurétanie Césarienne dont le nom figure sur les inscriptions de Cherchel': on aurait aimé savoir lesquels de ces ailes, cohortes et numeri tenaient effectivement caserne dans la cité). Le rôle économique semble moindre: seul le port entre dans cette rubrique (mais peut-être faut-il incriminer la malchance des fouilleurs?). La fonction religieuse, elle, est remplie grâce à plusieurs temples, devant lesquels les fidèles honoraient les dieux traditionnels du panthéon gréco-romain (la Triade Capitoline, Bellone et Esculape), les nouvelles puissances du culte impérial (Auguste et Tibère), ainsi que l'africain Saturne et l'orientale Isis; deux sanctuaires ont préservé leur anonymat. Enfin, les loisirs ne sont pas négligés: Cherchel reçut un théâtre, un amphithéâtre, un cirque et au moins trois établissements publics de bains pour lesquels, entre autres, il fallut construire un aqueduc.

Dans cette colonie honoraire de Claude, inscrite par conséquent dans la tribu Quirina, on trouve les mêmes institutions que dans les autres cités de statut analogue: un populus, un ordre des décurions et des magistrats (questeurs, édiles, duumvirs et quinquennaux) qui se conduisent en évergètes; les sacerdoces non plus ne présentent aucune particularité (flamines, pontifes, augures et 'rois des sacrifices').

La société est connue, pour l'essentiel, grâce à 1085 inscriptions qui mentionnent 1100 personnes. Les classes dirigeantes se limitent, en raison de la documentation, à 36 notables, 15 chevaliers et un empereur,

l'éphémère Macrin. L'auteur conclut que 'l'examen des gentilices permet de mieux cerner le contrôle exercé par les notables sur la population urbaine' (p. 123), mais il ne dit pas bien comment s'effectuait ce contrôle. Il ajoute que 'cette aristocratie est très romaine' (p. 124): pourtant, la présence de 40% de gentilices impériaux dans ses rangs (p. 115) incite à penser que l'on pouvait y recontrer une forte minorité d'indigènes romanisés; cette constatation amène à douter d'une autre simplification peut-être abusive: 'les pauvres ont toutes les chances d'être les indigènes et les riches les Romains' (p. VII). Les catégories inférieures comprennent les plébéiens, le populus, les militaires, les eclaves et les affranchis. A leur propos, l'auteur introduit (p. 169) une utile distinction entre les noms indigènes (berbères ou puniques) et les noms 'latino-africains'. Cependant, à notre avis, cette dernière catégorie pourrait s'intituler tout simplement 'noms latins': ce sont les mêmes cognomina qui ont servi d'un bout à l'autre de l'Empire, à quelques nuances près. Signalons d'ailleurs quelques compléments bibliographiques à la n. 86 de la p. 166: J. FRIEDRICH, Cahiers de Byrsa 3, 1953, 99–111 et 229–239; G. HALFF, Karthago 12, 1963–1964, 63–146; F. L. BENZ, Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions (1972) 511 p.

Enfin, un chapitre particulier décrit la diffusion du christianisme dans la société et montre que la vie urbaine n'a subi nul déclin pendant l'Antiquité tardive: cette conclusion va dans le sens des publications les plus récentes sur cette époque (voir, par exemple, Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire, de CL. LEPELLEY).

Puis l'auteur s'attache (ch. VII–XVI) aux campagnes dépendant de Cherchel. Sur 500 km², il a relevé 239 sites parmi lesquels il a dénombré 36 établissements importants (p. 404). Il propose d'abord une savante description du milieu géographique. P. 467, il évoque 'la célèbre mosaïque des Travaux Champêtres du Musée de Cherchel'; mais l'artiste-artisan qui a conçu cette oeuvre travaillait peut-être dans l'imaginaire, ou en recopiant un modèle pris dans un cahier: rien ne prouve qu'il se soit inspiré de la réalité locale (la présence de mosaïques à sujets marins trouvées à Timgad ou à Tébessa ne permet pas de penser que la Méditerranée se soit avancée jusque là dans l'Antiquité). Ensuite, l'auteur étudie le cadre historique. Mais, pour montrer une continuité, il eut sans doute mieux valu insister davantage sur les époques médiévale et moderne et bien moins sur le siècle 'colonial' (pp. 225–227).

Pour en revenir à l'Antiquité, notons que cette partie de la Maurétanie comprend quatre secteurs différents. Le littoral, en premier lieu, était occupé par de vastes villas; on a identifié en outre des huileries à l'Est, des carrières à l'Ouest. Dans l'Atlas, ensuite, d'autres villas coexistaient avec des agglomérations de paysans; là encore les cultivateurs produisaient de l'huile; ils pratiquaient aussi l'horticulture et la céréaliculture. Le troisième secteur de cette région est constitué par des bassins intérieurs qui vivaient de ressources variées, cultures irriguées dans le bassin de Menacer, céréales sur les berges de l'oued et dans les Touarès, olivettes sur les pentes. Enfin, les recherches effectuées par l'auteur dans les marges de l'arrière-pays de Cherchel lui ont permis d'affirmer qu'il n'existait de solution de continuité ni à l'Est ni à l'Ouest. Cette description appelle deux remarques d'ensemble. D'une part, le grand nombre de pressoirs retrouvés ne doit pas faire croire que la région était vouée à la monoproduction de l'huile: les archéologues ont plus de mal à retrouver les traces des céréales que celles des oliviers. D'autre part, la plupart des grandes installations examinées par l'auteur datent du Ier s. de n. è. (p. 404): on doit au moins se demander si le développement de cette région ne témoigne pas de l'oeuvre de Rome en Afrique.

Cette question de la chronologie repose en grande partie sur le témoignage de la céramique: 1063 rebords de sigillées claires ont été ramassés. C'est sur eux que se fonde l'auteur pour aboutir à deux conclusions majeures. D'une part, l'apogée économique de la région s'est situé aux IIème et IIIème s., et ce territoire n'a pas connu de crise au IIIème s. (p. 463): mais là, on peut se demander si les tessons récoltés permettaient de mettre en évidence une éventuelle chute de la production vers le milieu de ce siècle. D'autre part, le Ier s. et l'Antiquité tardive s'équilibraient à peu près; il faut insister ici sur la prospérité vécue au IVème s.: toutes les recherches effectuées ces dernières années montrent en effet le caractère mythique de la prétendue 'décadence du Bas-Empire'. On verra à ce propos le livre de Cl. Lepelley cité plus haut, où sont d'ailleurs introduites d'importantes nuances chronologiques et géographiques.

La conclusion générale insiste d'abord sur le rôle de la ville, qui est jugée parfaitement romaine: 'je crois . . . avoir mis en évidence la physionomie d'une ville romaine' (p. 501; il est toutefois certain que des indigènes, plus ou moins romanisés, y ont vécu); d'autre part, 'la ville n'apparaît pas en tant que telle créatrice de richesse' (p. 503; mais là peut-être faut-il incriminer le hasard des fouilles et des découvertes); sa fonction

principale est politique, car elle sert de 'capitale' à la province. L'auteur estime en revanche que les campagnes font contraste avec la ville, en ce qu'elles présentent un caractère mixte: deux civilisations, deux sociétés s'y juxtaposent, celles des Romains et celles des indigènes.

Le livre contient bien d'autres renseignements que ceux qui viennent d'être présentés dans ce bref résumé, et il se signale par ses qualités qui en font un opus magnum.

L'auteur s'est conduit en véritable historien. D'abord, on ne peut que louer son érudition. Il a su réaliser la synthèse entre une multitude de notes, d'articles et un petit livre rédigé par S. Gsell en 1926 et remis à jour en 1952 par M. Le Glay. En outre, il a pu dépasser largement le niveau de connaissances atteint à ce jour en déterrant de nombreux documents d'archives jusqu'alors inutilisés et en effectuant, grâce à l'accord des autorités algériennes, quatre années de prospections sur le terrain. Il s'est enfin montré capable de confronter les documents archéologiques et les inscriptions pour faire de l'histoire sociale. Bien sûr, on pourra toujours trouver quelque article qui aurait dû être ajouté en note (était-il en revanche utile de tant citer le Daremberg-Saglio et le manuel d'archéologie de Cagnat?). Il n'en reste pas moins que l'auteur a utilisé, souvent avec bonheur, une bibliographie abondante, des sources multiples et des techniques diverses. Ajoutons – ce qui ne gâte rien – que l'illustration se caractérise par son abondance: sur les 251 figures recensées, on trouve beaucoup de photographies et de nombreux plans clairs et bien commentés; il faut accorder une mention spéciale à la grande carte qui se trouve après la page 514. On regrettera cependant que les épreuves aient été mal relues: le lecteur sera gêné par des renvois inexacts et par des fautes qui auraient pu être aisément corrigées.

Pour le fond, il convient de mettre en valeur trois centres d'intérêt de cet ouvrage: l'auteur étudie une ville, puis son terroir, et enfin les liens unissant l'une à l'autre; c'est là un vrai travail d'historien. Il établit ainsi qu'il n'existait pas d'opposition très tranchée entre la plaine et la montagne (p. V); et que l'Atlas a connu une prospérité certaine (p. VI). Ces conclusions vont dans le même sens que des recherches récentes qui ont été effectuées en Kabylie (J. Martin et J.-P. Laporte), et aussi dans l'Aurès (J. et P. Morizot), bien que la partie orientale de ce massif semble avoir été relativement déserte, ce qui incite à éviter toute généralisation.

Certes, le lecteur sera parfois surpris par des remarques dont les rapports avec l'antique Cherchel ne paraissent guère évidents. L'Avant-Propos, en particulier, évoque, pêle-mêle, 'la guerre de Libération de l'Algérie' (pp. V et VI), 'la condamnation d'Israël par l'U.NE.S.C.O. en 1978 pour avoir voulu judaïser le passé de la Palestine' (p. VI) et le pseudo historien soviétique Sergeev (toujours p. VI).

Ce 'Caesarea de Maurétanie' se présente donc bien comme l'opus magnum d'un authentique historien. C'est pourquoi sa lecture amène nécessairement le chercheur à se poser des questions, et le présent compterendu paraît une bonne occasion pour ouvrir une discussion authentique. Il ne s'agit naturellement pas d'un pseudo débat comme celui qui a été présenté dans les Annales (Annales. Economies, Sociétés, Civilisations 33, 1978, 64–92), où l'on avait oublié de donner la parole aux éventuels contradicteurs. Il ne faudrait pas non plus prendre les remarques qui vont suivre pour des critiques: elles expriment simplement des désaccords entre spécialistes, et ne cherchent qu'à engager un dialogue entre scientifiques. Deux points paraissent devoir être privilégiés dans ce livre.

En premier lieu, se pose un problème d'histoire sociale, celui des esclaves qui, à en croire l'auteur, auraient représenté un fort pourcentage de la population de Cherchel (pp. 198 et 201). Trois arguments, d'ordre onomastique, doivent être relevés. Ainsi, 'j'ai la conviction', dit l'auteur, 'qu'il faut interpréter l'importante proportion de noms uniques à Caesarea comme liée à celle des esclaves' (p. 144). Or, les personnages qui ne sont désignés que par un seul cognomen peuvent également appartenir au milieu des pérégrins, comme le note d'ailleurs l'auteur lui-même en un autre passage (p. 148). Ensuite, 'doivent être considérés comme esclaves tous ceux et toutes celles qui se disent servi ou conservi, vernae', etc. (p. 149). Mais le mot 'verna' possède deux sens, et il peut se traduire soit par 'esclave né à la maison' soit, pour une personne libre, par 'natif de . . ., indigène'; ce terme était de fait employé par les marins de la flotte de Misène nés dans la région de Pouzzoles (CH. G. STARR, Verna. Class. Philol. 37, 1942, 314–317, et L'Année Epigr. 1948, p. 39). Il existait en outre un cognomen Verna (I. KAJANTO, The Latin Cognomina [1965] 314), en sorte que la femme mentionnée à la p. 163 a toutes chances de s'être appelée Aemilia Verna et d'avoir été originaire de Tanger (en outre, peut-on penser qu'une esclave ait porté un gentilice?). Enfin, l'auteur considère que 'le pourcentage des noms hellénisants est en liaison avec l'importance de la classe servile' (p. 163). Mais, en fait, ces cognomina pouvaient être portés soit par des esclaves ou des affranchis, soit par des gens

venus des provinces orientales de l'Empire (débat entre H. SOLIN, Beiträge zur Kenntnis der griechischen Personennamen in Rom [1971] 175 p., et P. HUTTUNEN, The Social Strata in the Imperial City of Rome [1974] 206 p.); ils peuvent aussi s'expliquer par des circonstances particulières, vues d'ailleurs par l'auteur, mais dans un article (Bull. Arch. Algérienne 5 [1971–1974] 222: ils 's'expliquent par une mode hellénisante bien connue'). Pour toutes ces raisons, il ne nous semble pas que l'esclavage ait joué un aussi grand rôle à Cherchel que l'auteur le croit. De toute façon, il ne serait pas inintéressant de savoir quelle était la principale fonction de ce groupe servile: la domesticité? L'administration publique? Ou la production économique? On ne trouve pas, dans le livre de référence, de réponses à ces questions, et on peut d'ailleurs penser qu'il est difficile de trancher en l'état actuel de nos connaissances.

Mais ce livre remarquable renferme les germes d'une deuxième dispute: le ch. XVI porte en effet dans son titre l'expression de 'résistance à la romanisation' (voir p. 487; la table des matières, p. 556, abrège cet intitulé et omet ces mots). Ainsi, à en croire l'auteur, et quelques autres spécialistes d'ailleurs, parmi lesquels on relève surtout le nom de M. Benabou, les habitants de l'actuel Maghreb auraient refusé, dans l'Antiquité, ce que l'on appelle de nos jours dans la presse 'une société multiethnique et pluriculturelle'. Cette théorie appelle quatre sortes de remarques:

Il faut rejeter le terme de 'résistance', ou, à la rigueur, le mettre entre guillemets, eu égard à son caractère anachronique. Il suffit, pour se rendre compte de ce décalage dans le temps, de consulter des dictionnaires. Le Petit Larousse Illustré, dans son édition de 1981, indique au mot 'résistant': 'Qui s'oppose à une occupation ennemie. Membre de la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale'. Manifestement, dans ce cas, si la première interprétation ne dérive pas de l'autre, on doit au moins admettre l'ambiguïté du terme. Auparavant, d'ailleurs, E. Littré proposait en effet des interprétations moins précises: '... Défense de l'homme et des animaux contre ceux qui les attaquent... Défense contre ce qui est comparé à un assaillant... Opposition aux desseins, aux volontés d'un autre... Rébellion contre les agents de l'autorité...'. Et enfin: 'Parti de la résistance, se dit des hommes d'Etat qui craignent de s'engager dans des voies nouvelles et qui opposent une force d'inertie aux tentatives de réformes'. Le mot 'résistance', qui avait donc une acception assez générale à l'origine, (défense, opposition, rébellion), a acquis un contenu plus précis après 1945 (il désigne alors le mouvement de ceux qui ont lutté contre le nazisme). L'employer pour l'Antiquité revient à commettre un anachronisme, car on ne saurait comparer deux situations séparées par un écart de vingt siècles: tout au plus doit-on mettre des guillemets si on veut évoquer des circonstances analogues et non semblables.

De toute façon, si l'on s'en tient aux faits, notre point de vue personnel est que l'Afrique romaine n'a pas connu de 'résistance culturelle', mais une 'persistance' de certaines traditions, qui se sont parfois juxtaposées à l'apport romain, parfois fondues dans celui-ci. Comme l'a fort bien écrit un historien tunisien, 'le complexe du colonisé, de l'indigène subjugué et dominé, paraît . . . avoir été ignoré de nos ancêtres. D'ailleurs le complexe du colonisateur était lui aussi inexistant' (A. Mahjoubi, Les cités romaines de la Tunisie [1965] 15). Cette attitude est aussi partagée par un savant britannique, P. D. A. Garnsey, qui considère que l'on ne doit pas parler de 'résistance' culturelle ou religieuse, car le pouvoir romain n'a jamais cherché à étouffer les spécifités provinciales (P. D. A. Garnsey, dans P. D. A. Garnsey et C. R. Whittaker, Imperialism in the Ancient World [1978]). Il paraît difficile de voir en A. Mahjoubi et P. D. A. Garnsey des chantres du 'colonialisme' français . . .

De fait, le recours à une onomastique s'inspirant de la tradition locale ne saurait être interprété comme une manifestation d'hostilité au pouvoir en place. On connaît même un soldat de la IIIème Légion Auguste, en garnison à Lambèse, qui s'appelait Annibal (Bull. Arch. Com. Trav. Hist. et Scient. 1917, 276, n° 9,1.8): ce serait une étrange façon de 'résister' pour un Hannibal que de servir dans les rangs de l'armée 'occupante'! D'autre part, l'existence sous le Haut-Empire de cadres politiques traditionnels, à savoir le maintien de la tribu, ne saurait être interprété comme un refus: pour d'évidentes raisons, fiscales notamment, l'Etat, aux Ier et IIème s., n'a jamais cherché à imposer aux communautés humaines le statut de municipe ou celui de colonie. De plus, le culte rendu aux dieux indigènes ne peut pas, non plus, être invoqué ici: la mentalité païenne, commune aux habitants des deux rives de la Méditerranée, dans l'Antiquité, permettait aux uns et aux autres d'honorer toutes les divinités, celles da sa patrie et celles du pays d'accueil; il ne faut pas réagir en monothéiste, en judéochrétien ou en musulman, pour qui l'exclusivisme constitue la règle. De fait, les fidèles des dieux africains appartiennent le plus souvent à des milieux sociaux très romains (G. CAMPS, Revue Africaine 98, 1954, 233–260). Ajoutons que nombre de Berbères, ceux que M. Benabou appelle les

'Romains' et les 'romanisés partiels', ont su apprécier maints aspects de la civilisation italienne: il suffit pour s'en convaincre de parcourir le Maghreb, depuis Lepcis Magna jusqu'à Volubilis, en passant par Dougga, Timgad et . . . Cherchel; on peut aussi, pour s'en persuader, se borner à ouvrir un manuel de littérature latine, et à rechercher les patries d'Apulée, de Tertullien, de s. Cyprien et de s. Augustin; et l'on ne cite ici que les noms les plus illustres!

L'auteur s'est d'ailleurs senti gêné par ces difficultés, et a souvent voulu nuancer son propos. De la sorte, quand il emploie le mot 'Romain', on ne sait jamais s'il pense à des immigrés ou à des indigènes parfaitement assimilés; et s'il parle de 'résistance' à la p. 487, il emploie 'persistance' à la p. 205. Ces variations rendent sa démonstration moins convaincante sur ce point, et laissent le lecteur perplexe. Que ce dernier se rassure: il n'y a pas eu de 'résistance' culturelle, à notre avis du moins.

Il n'y a pas eu non plus de 'résistance' militaire, mais, des troubles sporadiques, de natures variées, et, en général, de peu d'importance (Y. DE BOHEC, Recherches sur l'armée romaine d'Afrique. Thèse, Univ. Paris X-Nanterre [1982] 790–792, à paraître).

Le calme relatif dont ont joui les provinciaux vivant dans l'actuel Maghreb s'explique certes d'abord par l'efficacité de l'armée romaine; mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ce point. Cette paix a aussi pour cause la faiblesse des indigènes, faiblesse qui tient à quatre motifs. Tout d'abord, les Africains souffraient d'une infériorité numérique importante: aucun texte de l'Antiquité ne laisse penser à des multitudes en mouvement. Ensuite, ils ne disposaient pas de structures militaires efficaces. En plus, beaucoup d'entre eux étaient plus ou moins gagnés à la cause romaine, et, si l'on parle de 'résistants', pourquoi ne pas évoquer les 'collaborateurs'? Combien d'Africains ont non seulement tiré profit de l'urbanisme des Italiens, du droit romain et de la langue latine, mais également servi dans les troupes impériales? Combien de Maures, de Numides, de Gétules, de Musulames, etc, ont combattu dans les rangs des auxiliaires? Mais ne tombons pas dans un autre anachronisme, car les 'collaborateurs' n'ont pas plus existé que les 'résistants'. Et rappelons, pour clore cette énumération, que la permanence de l'insurrection, sur quatre siècles, est une absurdité: il suffit, pour s'en convaincre, de refaire, par exemple, la chronologie de notre 'Guerre de Cent Ans', et l'on s'apercevra qu'elle fut coupée de nombreuses et longues trèves.

Cette théorie d'une révolte incessante repose sur une erreur d'optique. Il faut en effet établir des distinctions chronologiques, géographiques et typologiques. Peut-on en effet mettre sur le même plan une guerre nationale et un acte de brigandage? Peut-on trouver quelque point commun entre l'insurrection de Tacfarinas et, par exemple, la prise d'otages avec demande de rançons rapportée par s. Cyprien (ep. LXII)? L'auteur n'a pas pensé à distinguer ces différents types de désordres. En outre, ces actes ne se sont pas déroulés les uns à la suite des autres; on constate l'existence de phases de rémission importantes. L'auteur donne (pp. 495-496) une série de références qui ne concernent pas toutes nécessairement Cherchel et sa région, et la construction de remparts urbains, évoquée p. 498, ne découle pas nécessairement d'une montée de l'insécurité, comme l'a montré P.-A. FÉVRIER (Revue Études Ligures 35, 1969, 277-286; voir également R. REBUFFAT, Mélanges École Franç. Rome 86, 1974, 501-522). Enfin, les missions de Sex. Sentius Caecilianus et de C. Velius Rufus ne prouvent pas la réalité de soulèvements indigènes. On doit d'ailleurs dire que l'auteur ne trouve aucun désordre à décrire pour l'époque qui va depuis le règne de Commode (180-192) jusqu'à l'épisode de Firmus ('dans les années 372': p. 496). Et, à propos de la situation économique, il est vrai, l'auteur conclut à une 'remise en question générale de l'idée de crise africaine qui constituerait au IIIème s. le pendant de celle de la Gaule' (p. 463); mais peut-on imaginer que d'importants désordres militaires n'aient pas eu de conséquences sur la prospérité? Il ne nous paraît pas impossible que la région de Cherchel ait connu des difficultés sous Valérien et Gallien sans que l'on en sache quelque chose en raison des lacunes de la documentation. En fait, là encore, l'auteur se sent gêné et se montre peu convaincant. Moins convaincantes encore sont les raisons qu'il trouve à ses pseudo révoltes: la fiscalité et les limitations de tribus (p. 499). Car la lourdeur excessive des impôts n'a jamais provoqué que des désordres limités (comme en 238; pour 1789, il faut faire intervenir d'autres causes). Quant aux opérations de cantonnements de tribus, celles qui sont attestées en Afrique-Numidie se placent au beau milieu de périodes de calme, en 98-138 pour l'essentiel, et accessoirement entre 198 et 201 (LE BOHEC, ouvr. cité, 545 et 573). Sur ces troubles, on lira une publication toute récente et très (trop?) mesurée: M. EUZENNAT, Les troubles de Maurétanie. Comptes Rendus Acad. Inscr. Paris 1984, 372-393, qui étudie surtout la Tingitane, mais ne néglige pas pour autant la Césarienne.

Cette 'résistance', qui nous paraît imaginaire, entraîne avec elle une dangereuse conséquence. En effet, les partisans de cette théorie condamnent leurs prédécesseurs qu'ils accusent d'avoir déformé l'histoire pour faire l'apologie du 'colonialisme', alors qu'eux-mêmes respecteraient la réalité historique. De la sorte est cloué au pilori 'un siècle d'histoire coloniale' (p. VI), où personne n'est épargné, pas même S. Gsell (p. V, n. 2). Cette nouvelle forme de censure ne peut manquer d'étonner, venant de quelqu'un qui ne se sent pas lié par 'la froide objectivité' (p. VI). Elle présente cependant et surtout un inconvénient majeur: elle jette un injuste discrédit sur des travaux de grande valeur. Bien sûr, il est toujours possible de trouver dans l'oeuvre de chaque spécialiste du passé un mot, un membre de phrase, voire un paragraphe où est effectué un parallèle malheureux entre l'Antiquité et l'époque contemporaine. Mais jamais l'idéologie, qui a brièvement inspiré un homme, n'a marqué l'ensemble de son oeuvre. Certes, R. CAGNAT a dédié sa thèse 'à l'armée française d'Afrique'. Mais on aimerait bien que l'on nous prouve que ces six mots ont eu une influence sur l'ensemble du livre. Ce 'siècle d'histoire coloniale' a beaucoup apporté à la connaissance du Maghreb dans l'Antiquité; aujourd'hui, nous pouvons et nous devons faire plus et mieux, comme précisément l'auteur l'a fait pour Cherchel et son arrière pays. Mais ce n'est pas une raison pour mésestimer, méconnaître ou vilipender ce qu'ont fait ces grands ancêtres.

Ce compte-rendu a sans doute entraîné son auteur un peu loin; il l'a poussé à ouvrir d'amples débats et à poser d'importants problèmes. Mais, répétons-le, ces désaccords sur le fond n'impliquent en rien une critique de l'oeuvre de Leveau, et il convient de rappeler (nous le faisons avec plaisir) ce qui a été dit à propos des qualités de ce livre: il s'agit d'un vaste travail, érudit, bien documenté, parfaitement illustré, et qui apporte du neuf sur Cherchel et sa région dans l'Antiquité.

Grenoble II Yann Le Bohec